

# RSE 01

## METTRE EN PLACE UN PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR

Formation animée par :

**Christelle BREMENT FIANT**

Consultante RSE et ingénieure d'affaires



### PARTICIPANTS

· Dirigeant et cadre



### PRÉREQUIS

· Avoir une bonne connaissance de l'ensemble de l'organisation de son entreprise ; être déjà familiarisé avec le changement climatique et la RSE



### HORAIRES :

9h00 - 12h30 /  
14h00 - 17h30



### DURÉE ET TARIF

· 2 jours  
· Inter : 495 € HT / jour  
(repas inclus)  
· Intra : nous consulter

## + D'INFOS & INSCRIPTION



INTER

### CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

Contactez-nous par mail ou téléphone et nous fixerons une date en fonction de vos disponibilités.  
[formation@competences-plus.pro](mailto:formation@competences-plus.pro) - 02 40 12 79 46



INTRA

### OBJECTIF

METTRE EN PLACE UN PLAN DE MOBILITÉ DANS SON ENTREPRISE (PDME)  
ET ACQUÉRIR L'ADHÉSION DE SES ÉQUIPES

### PROGRAMME

#### 1. Quatre transports et une planète

- Avantages et inconvénients de chaque solution de transport
- Enjeux macro et microéconomiques des transports
- La logistique du dernier kilomètre

#### 2. Évaluez sa marge de manoeuvre

- Évaluer la dépendance globale aux transports de votre entreprise
- Contexte et cadre réglementaire du PDME
- Les actions pouvant changer les habitudes de vos employés et des parties prenantes

#### 3. Un plan par tous, pour tous

- Différents types de plans mobilité
- Construire son plan collectivement
- Charte d'engagement pour la mobilité durable
- Impliquer les acteurs économiques du territoire
- Valoriser l'engagement dans sa communication